

FOIRE DE POUSSAY – VOSGES

Des 19 et 20 octobre 2024

À RETOURNER AVANT LE 31 MAI 2024

Allée

N°

Angle

(Réservé à la mairie)

Numéro d'inscription :

(Réservé à la mairie)

DEMANDE D'EMPLACEMENT SUR TERRAIN NU

(Etablir une demande distincte pour chaque emplacement)

Toute demande ne sera enregistrée qu'après réception de l'attestation d'assurance en responsabilité civile et de l'extrait du registre du commerce ou K.bis en cours de validité. **Elle devra être retournée pour le 31 mai 2024 au plus tard. A défaut cela entraînera la perte du droit de disposer de l'emplacement occupé l'année précédente.**

Nom et prénoms :

Société :

Adresse :

N° téléphone :

Mail (**Obligatoire**) :

Commerce exercé :

N° d'emplacement occupé en **2023** : OU N° de Facture :

Êtes-vous démonstrateur : OUI NON

Utilisez-vous du gaz ? OUI NON

>>>Si oui, nombre de bouteilles utilisées (à renseigner OBLIGATOIREMENT)

Longueur de façade souhaitée :m (mètre linéaire) avec un minimum de 5 mètres

Pour exposition de véhicules et/ou machines agricoles Surface souhaitée (m²) :

- Les attributaires d'angles devront s'acquitter d'un forfait « ANGLE »

BRANCHEMENT ELECTRIQUE (voir règlement au verso)

MONO 230 V :

- 10 A (uniquement pour de l'éclairage)

- 16 A (Eclairage et petit matériels électriques (cafetière, frigo etc..))

Autres ampérages disponibles : 20 A 25 A 30 A

TRIPHASE 400 V (ampérage à préciser – maximum 50 A) :

Pour un branchement supérieur à 50 Ampères, solliciter ENEDIS pour un raccordement.

Le soussigné déclare avoir pris connaissance sans réserve du règlement de la Foire.

- **Pièces à joindre** : Attestation d'assurance en RC et Copie du Registre du commerce, Kbis ou SIRET

Signature,

**TOUT DOSSIER INCOMPLET
NE SERA PAS PRIS EN
COMPTE**

**A
compléter
par le
demandeur**

Le dossier d'inscription complet est à adresser par courrier à : Mairie de Poussay – 29 Place de l'Abbaye – 88500 POUSSAY OU à l'adresse mail suivante au **format PDF: foire.poussay@orange.fr**

Le montant de votre emplacement sera notifié ultérieurement

PERMANENCE PLACIER

A partir de juillet : Mardi et Jeudi de 14h à 17h30

A partir du 1^{er} octobre : Mardi – Jeudi – Vendredi de 14h à 17h30

FERMETURE DU SERVICE FOIRE : Du 05/08/2024 au 16/08/2024 inclus